

Monsieur le Président,

A la suite d'informations transmises par l'ACAT-France, je tiens à vous exprimer ma profonde préoccupation concernant l'absence d'avancée dans l'enquête ouverte, mi-juillet 2024, par la justice guinéenne concernant l'enlèvement d'Oumar Sylla et de Mamadou Billo Bah, portés disparus depuis le 9 juillet 2024. Les autorités compétentes n'ont communiqué aucune information sur l'état d'avancement de leur enquête six mois après. Il y a une réelle crainte que celle-ci n'ait jamais commencé. J'appelle les autorités guinéennes à garantir le droit à la vérité aux familles d'Oumar Sylla et de Mamadou Billo Bah, et à mettre immédiatement en place une enquête indépendante, avec une composante internationale, visant à établir les circonstances entourant l'enlèvement des deux défenseurs, déterminer ce qu'il est advenu d'eux et poursuivre les responsables de leur disparition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

NOM : SIGNATURE :

ADRESSE :

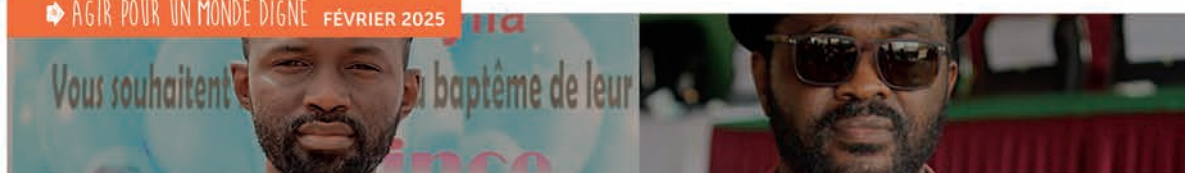
Son Excellence
Monsieur Mamadou Doumbouya
Président de la République de Guinée
S/c de Monsieur Sénkoun Sylla
Ambassadeur de Guinée
51 rue de la Faisanderie, 75116 Paris

Courriel : contact@ambaguineefrance.com

AFFRANCHIR
AU TARIF
EN VIGUEUR

ACAT-France 2024 © DRV Facebook TLP-Guinée - Aboubacar Khoraa / Wikipedia

AGIR POUR UN MONDE DIGNE FÉVRIER 2025



Cela fait plus de six mois que les deux défenseurs des droits humains guinéens, Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah, sont portés disparus. Les autorités guinéennes ne répondent à aucune communication sur le sujet et la justice reste silencieuse. Il est impératif qu'une enquête indépendante soit diligentée.

Le 28 novembre 2024, la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mary Lawlor, a rendu publique la communication écrite transmise deux mois auparavant au gouvernement de la Guinée. Dans ce courrier, les experts demandent au gouvernement de lui « fournir les détails et les résultats de toute enquête » sur l'enlèvement suivi de la disparition forcée d'Oumar Sylla, alias « Foniké Menguè » – membre de l'organisation Tournons La Page Guinée (TLP-Guinée) et coordonnateur de la mobilisation du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) – ainsi que de Mamadou Billo Bah – coordinateur de la mobilisation du FNDC et de TLP-Guinée. Jusqu'à ce jour, les autorités guinéennes n'ont apporté aucune réponse à ce courrier.

Dans la nuit du mardi 9 juillet 2024, vers 22 heures, Oumar Sylla, Mamadou Billo Bah et Mohamed Cissé, membres du FNDC, ont été brutalement enlevés au domicile d'Oumar Sylla, à Conakry, devant témoins. L'enlèvement a été perpétré par un groupe d'environ dix militaires armés et encagoulés, appartenant aux Forces spéciales et au Groupement d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN), dont certains étaient en tenue civile. Le lendemain, seul Mohamed Cissé a été libéré.

Face à une vaste mobilisation internationale et à des pressions venant d'organisations de la société civile, le procureur de la Cour d'appel de Conakry a rendu public un communiqué de presse, le 17 juillet, dans lequel il a indiqué « qu'aucun organe d'enquête n'a procédé à aucune interpellation ou arrestation de qui que ce soit » et qu'une enquête avait été ouverte. L'ACAT-France a pu communiquer avec plusieurs avocats du FNDC, des témoins de l'enlèvement, des membres des familles des deux victimes, des journalistes et des défenseurs des droits humains ayant enquêté sur le dossier. Aucun d'entre eux n'a été approché par la justice guinéenne pour témoigner ou être auditionné.

Plus de six mois après l'ouverture d'une enquête judiciaire en Guinée, les autorités compétentes n'ont toujours pas communiqué sur l'état d'avancement de leur enquête. Il existe une réelle crainte que celle-ci n'ait d'existence que de nom. À ce jour, Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah sont toujours portés disparus. Les autorités guinéennes sont responsables de leur intégrité physique et doivent révéler ce qu'il est advenu d'eux. Une enquête indépendante, avec une composante internationale, doit être mise en place.

[Retrouvez toutes nos actions sur \[acadfrance.fr\]\(https://www.acatfrance.fr\)](https://www.acatfrance.fr)

Oui, je participe à la lutte contre la torture

J'adhère à l'ACAT-France pour un montant de 24 € la première année

Je fais un don à l'ACAT-France

10 € 30 € 50 € 90 € libre _____ €

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66 % de mon adhésion ou de mon don.

Je souhaite m'abonner à la revue *Humains*.

Pour 12 € la première année, je recevrai 4 numéros

Je souhaite recevoir des informations sur les legs, assurances vies et donations



Prénom

Nom

Mail

Adresse

Je renvoie ce bulletin à l'ACAT-France, 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris. Chèque à l'ordre de l'ACAT.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l'ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l'envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@acatfrance.fr



Prions et protestons avec l'ACAT-France et de nombreuses autres associations, à la suite du silence et du refus d'enquête, relatif à l'enlèvement et à la détention arbitraire d'Oumar Sylla et de Mamadou Billo Bah, toujours portés disparus.

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe de travail Sensibiliser les églises

AGIR EN GUINÉE ET AILLEURS

GRÂCE À VOUS

IRAN. L'ÉTUDIANTE IRANIENNE PROTESTATAIRE, RETOURNE CHEZ ELLE SANS POURSUITES.

Le 19 novembre 2024, la justice iranienne a annoncé que l'étudiante qui s'était dévêtue pour protester contre la police des mœurs est retournée chez sa famille et ne sera pas poursuivie. Sa vidéo en sous-vêtements devant son université à Téhéran a fait le tour du monde, faisant d'elle un symbole. C'est une victoire pour les droits des femmes en Iran.

L'ACAT-France est engagée pour la défense de la liberté d'expression et soutient le peuple iranien dans sa quête de liberté.



Extrait d'une vidéo d'Amnesty Iran publiée sur le compte X de l'ONG

ACAT France

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE @ACAT_France ACAT France acat_france

CONTACT LOCAL



Ce n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule c'est grâce à vous. Votre signature peut changer un destin.

J'AGIS AVEC L'ACAT-FRANCE.

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN MONDE DIGNE



GUINÉE

Je soutiens les familles d'Oumar Sylla et de Mamadou Billo Bah dans leur quête de vérité et de justice !

ACAT France

L'ONG chrétienne contre la torture et la peine de mort. Association reconnue d'utilité publique

